

FICHES DE POSTE

Intitulé du poste
Coordonnateur de parcours
Description du dispositif
<p>Le Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) offre, à destination des professionnels et acteurs de la santé (hospitaliers, de ville, médico-sociaux et sociaux) en priorité ainsi qu'aux personnes de tout âge, tout handicap, toute pathologie, en situation complexe, des services visant à soutenir et à coordonner les prises en charge et accompagnements pour permettre un accès à la santé pour tous.</p> <p>Tous les professionnels et acteurs du champ de la santé peuvent solliciter le DAC pour des situations qu'ils jugent complexes, par l'intermédiaire d'un numéro unique. Le DAC fournit une réponse et un accompagnement des personnes sous toutes les dimensions : sanitaire, sociale et médico-sociale.</p> <p>Le DAC est un outil au bénéfice des professionnels et acteurs de la santé qui a pour objectifs, en lien avec le médecin traitant, de permettre et sécuriser le maintien à domicile, éviter la fragilisation de situations, anticiper les ruptures de parcours, éviter les hospitalisations inutiles, redonner du temps aux professionnels de la santé pour leur cœur de métier, et soutenir les pratiques professionnelles.</p> <p>Le DAC Alsace comporte différentes missions mises en œuvre selon le principe de subsidiarité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Informer et orienter les professionnels et acteurs de la santé vers les ressources et expertises adéquates du territoire• Apporter un appui à l'organisation, la planification, la coordination et le suivi de prises en charge et accompagnements complexes dans le cadre de maintien à domicile, d'admissions en établissement de santé ou de sorties d'hospitalisation. Cette mission comporte une gradation de services du DAC en fonction de la complexité de la situation dont l'accompagnement intensif et au long cours de personnes âgées en situation de grande complexité et les soins palliatifs• Soutenir les initiatives et pratiques professionnelles (coordination territoriale) pour contribuer à la structuration des parcours de santé complexes, tout âge, toute pathologie, tout handicap, et prévenir la fragilisation de situations ou points de ruptures de parcours de santé <p>L'article 23 de la loi n° 2019-774 relative à l'organisation et la transformation du système de santé prévoit la création de dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC). Le DAC répond aux orientations précisées dans le cadre national diffusé en juin 2020,</p> <p>Le DAC Alsace est porté par une structure associative, couvrant tout le territoire Alsacien et prend en compte les spécificités et problématiques du territoire et contribue, auprès d'autres acteurs, à apporter des réponses à celles-ci.</p> <p>Le DAC Alsace comprend un siège localisé à Colmar et 10 antennes de proximité répartis sur tout le territoire Alsacien.</p> <p>Le coordinateur peut accompagner tous types de situations, quelle que soit l'intensité de l'accompagnement, il peut être accompagné d'un autre coordinateur bénéficiant</p>

FICHES DE POSTE

d'une expertise ou d'un appui médical en fonction des besoins d'accompagnement de l'utilisateur pris en charge.

La réponse aux sollicitations est donc polyvalente. Cette polyvalence, attendue au sein du DAC, ne signifie pas que l'agent est totipotent. Certains coordinateurs peuvent avoir une expertise relative à un public ou à la nature d'une situation, par leur formation initiale et leur expérience, les dossiers concernés leur seront donc orientés préférentiellement, selon les disponibilités.

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur Général du DAC, sous la responsabilité hiérarchique directe du Responsable de secteurs* le coordinateur de parcours a pour missions :

- › Analyser les signalements reçus et contribue à l'information et l'orientation des professionnels et des patients vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales disponibles du territoire
- › Réaliser l'évaluation des besoins de la personne pour assurer la mise en place d'une prise en charge adaptée
- › Organiser les parcours complexes pour en assurer la coordination
- › Mettre à profit et partager son expertise thématique avec l'équipe du DAC et les partenaires du territoire

Les coordinateurs entretiennent notamment des relations hiérarchiques avec le Directeur des Opérations, au sein du siège – à horizon 2024.

Il est également sous la responsabilité fonctionnelle du médecin coordinateur de parcours lorsque ce dernier intervient dans la gestion d'un dossier.

Le coordinateur de parcours assure les principales activités suivantes (cette liste d'activité n'est pas limitative et peut évoluer en fonction des besoins de l'activité et de l'organisation du dispositif).

Analyse et information :

- › Procéder à une analyse des signalements reçus
- › Identifier les situations nécessitant une évaluation
- › Intervenir et traiter les situations le nécessitant
- › Identifier les ressources appropriées à la demande / au besoin du patient sur le territoire
- › Appuyer l'assistant de coordination dans l'information et l'orientation des professionnels ou des patients vers les ressources disponibles du territoire

Evaluation et planification :

- › Réaliser une évaluation multidimensionnelle de la situation (au domicile du patient le cas échéant), en concertation avec le médecin traitant le cas échéant et avec l'éventuel appui de ressources du DAC et/ou du territoire
- › Recueillir les informations nécessaires auprès du patient, de l'entourage et des différents intervenants professionnels
- › Réaliser des expertises spécifiques, selon profil de formation du coordinateur
- › Élaborer le PPCS en tenant compte du projet de vie de la personne accompagnée
- › Rédiger les comptes rendus relatifs aux observations, aux entretiens et aux moyens mis en œuvre pour la mise en place de parcours coordonnés

FICHES DE POSTE

Coordination des situations :

- › Mettre en place et suivre le PPCS
- › Assurer un rôle de soutien et d'interface entre les personnes accompagnées, leurs familles ou représentant légal, les accompagnants/intervenants « de proximité », ainsi que tous les partenaires impliqués
- › Formuler des propositions d'actions, participer à la décision sur l'orientation du patient en lien avec le médecin traitant et coordonner leur mise en œuvre
- › Organiser et participer à des réunions de concertation autour des cas complexes
- › Mobiliser les solutions (sanitaires, médico-sociales, sociales) et les met en place en fonction des besoins de la personne en lien étroit avec son médecin traitant et les autres professionnels de santé ou intervenants du le parcours de santé
- › Participer aux bilans de fin d'intervention

Suivi :

- › Assurer le suivi d'activité dans les outils correspondants
- › Réaliser des visites de suivi à domicile et de réévaluation

Veille :

- › Faire remonter au responsable de secteur les difficultés et ruptures rencontrées afin d'alimenter l'observatoire territorial

Cette fiche de poste n'est ni limitative ni exhaustive.

Connaissances sectorielles et thématiques attendues

- › Fonctionnement des champs sanitaire, médico-social et social
- › Fonctionnement des dispositifs d'aide et de soins
- › Coordination de parcours (Sanitaire et/ou médico-social et/ou social)

Profil et compétences

Prérequis :

- › Profil infirmier(e), assistant(e) social(e), conseiller en économie sociale et familiale ayant des connaissances / expériences du monde social et médico-social

Lieu de travail :

- › Poste basé sur les antennes de proximité

Compétences requises sur le poste :

Savoir-faire : E = Expert ; M = Maîtrise ; A = Application ; N = Notions	E	M	A	N
Capacité à organiser des plans individuels d'aide et de soins	X			
Capacité à développer des partenariats		X		

FICHES DE POSTE

Connaissances des outils de bureautique		X		
Aptitude à la gestion des appels téléphoniques		X		
Connaissance de l'écosystème d'acteurs de l'accompagnement sur le territoire	X			
Communiquer en interne et en externe avec les partenaires du territoire	X			
Travailler en réseau	X			
Dialoguer et concerter	X			
Éléments de Rémunération				
<p>Non cadre Coefficient de référence FEHAP : 477, points complémentaires FEHAP : 60</p>				
Savoir-être nécessaire				
Travailler en équipe				
Alerter et remonter l'information en interne				
Autonomie				
Empathie				
Sens des responsabilités				
Réactivité				